

LES POINTS LES PLUS IMPORTANTS : CE QUI COMPTE VRAIMENT DANS LE DÉBAT SUR L'ÉGALITÉ BIBLIQUE

par Andrew Bartlett (traduction allemande : Hans-Jörg Ronsdorf www.frauen-vergebt-uns.de)

Le débat spécialisé est vaste et peut être assez déroutant, mais il comporte quelques points importants et centraux. Dans les passages clés, les interprétations complémentaristes s'écartent de l'Écriture sainte ou ajoutent à l'Écriture sainte quelque chose qui, en réalité, ne s'y trouve pas.

INTRODUCTION

Le débat entre complémentaristes et égalitaristes est un *maquis* et un *marécage* d'opinions contradictoires sur ce qu'enseigne l'Écriture sainte. (Les « complémentaristes » soutiennent que les hommes et les femmes sont certes égaux devant Dieu, mais que c'est la volonté de Dieu que les hommes dirigent les femmes, en particulier dans le mariage et dans l'Église. Les « égalitaristes » soutiennent que les hommes comme les femmes peuvent assumer des responsabilités de direction.)

Il s'agit notamment d'opinions contradictoires sur le sens de mots et de passages de la Bible, ainsi que d'opinions contradictoires sur le contexte historique et culturel de ce que dit la Bible.

L'ouvrage de référence des complémentaristes, *Recovering Biblical Manhood and Womanhood*, publié sous la direction de John Piper et Wayne Grudem, compte 684 pages (édition imprimée de 2021). L'imposant ouvrage de Grudem « *Evangelical Feminism and Biblical Truth* » * compte 856 pages. La récente série de vidéos de Mike Winger sur le thème * » *Women in Ministry* » dure 43 heures.

Du côté égalitariste ou mutualiste du débat, le livre de Phil Payne « *Man and Woman, One in Christ* » , qui se concentre exclusivement sur les épîtres de Paul, compte plus de 500 pages. La troisième édition de * » *Discovering Biblical Equality* »*, publiée sous la direction de Ron Pierce, Cynthia Westfall et Christa McKirland, compte 698 pages.

Il existe en outre de nombreux autres livres des deux côtés du débat, la plupart de 200 à 400 pages.

Mon nouveau livre, « *True Complementarity: The way of Christ for men and women* » (à paraître en octobre 2026), examine tous ces différents arguments et il est donc à peu près aussi volumineux que l'imposant ouvrage de Grudem.

Si vous avez le temps et la vocation d'étudier et de passer au crible toute cette documentation, c'est bien. Mais sinon, que faire ? Qu'en est-il du croyant qui a déjà dans sa vie autant à porter qu'il peut en supporter ? Qu'en est-il du pasteur qui est de toute façon déjà trop occupé et qui doit sans cesse s'efforcer de suivre le rythme ?

Mon but dans cet article est de dégager de l'ensemble du débat les points *importants* et les points *les plus importants*.

Les *points importants* sont ceux qui conduisent le plus clairement à une position mutualiste, c'est-à-dire réciproque et égalitaire. Ensuite, parmi les points importants, je retiendrai les *deux points les plus importants*. Ce sont deux points centraux qui, à mon avis, suffisent à eux seuls à couper l'herbe sous le pied de la position complémentariste. Si l'on avait une minute pour expliquer pourquoi les mutualistes rejettent une position complémentariste, ce seraient les deux points qu'il faudrait mentionner.

Mon espoir est d'aider, par cet article, les frères et sœurs complémentaristes à parvenir à un meilleur endroit, un endroit où le ciel au-dessus est d'un bleu plus doux et la terre en dessous d'un vert plus charmant.

Je présenterai d'abord un exposé positif de la position mutualiste.

J'expliquerai ensuite dix points essentiels sur lesquels la position complémentariste s'écarte de ce que dit l'Écriture sainte. Nous les traiterons, dans l'ensemble, dans l'ordre canonique, mais pas tout à fait exactement, car il est judicieux de distinguer entre le mariage et le ministère. Cela constituera la plus grande partie de notre propos.

Pour finir, nous retiendrons les deux points les plus importants. L'un concerne le choix des mots de Paul en 1 Timothée 2.12. L'autre concerne l'absence d'instructions de Dieu demandant aux hommes de faire ce que les complémentaristes prescrivent aux hommes. À la fin de l'article, vous comprendrez pourquoi ce sont là les deux points les plus importants.

UNE PERSPECTIVE MUTUALISTE

Une perspective mutualiste sur les hommes et les femmes part d'une base commune sur laquelle les spécialistes complémentaristes sont d'accord. Cette base commune est le rejet de l'opinion majoritaire traditionnelle sur les femmes.

Historiquement, les femmes étaient subordonnées aux hommes. La principale raison invoquée pour cette subordination était l'infériorité des femmes : les femmes étaient considérées comme inférieures par nature, et elles devaient donc aussi être subordonnées par leur rang. En raison de leur infériorité naturelle, elles devaient être soumises aux hommes dans tous les domaines de la vie : dans la société et la vie publique, dans la famille et dans l'Église.

Le dénigrement de l'intelligence et des capacités morales des femmes n'était pas une opinion marginale et excentrique. C'était l'opinion dominante. Nous pourrions citer de grands noms de la chrétienté, comme Clément d'Alexandrie, Augustin, Thomas d'Aquin, Luther, Calvin, et même Wesley.

À titre d'illustration, voici une citation de ce qu'écrivit en 1665 le grand théologien puritain Richard Baxter. Il conseille aux hommes de réfléchir, avant le mariage, à la patience dont ils auront besoin face à la nature des femmes :

« Ce n'est pas une petite patience que la faiblesse naturelle du sexe féminin exige de vous. À part quelques-unes qui sont patientes et viriles, les femmes sont en général d'une imagination vive, délicates, passionnées et impatientes, enclines à la colère, à la jalousie ou au mécontentement ; de plus, elles sont d'un entendement faible et donc incapables de s'amender elles-mêmes. Elles se situent entre l'homme et l'enfant : quelques-unes tiennent davantage de l'homme, et beaucoup tiennent davantage de l'enfant ; mais la plupart se trouvent seulement dans un état intermédiaire. »
(Baxter, *A Christian Directory*, partie 2 : *Christian Economics*, chap. 1.)

Cette vision des femmes n'est pas extrême. Elle est plutôt la règle.

Les spécialistes mutualistes comme complémentaristes rejettent à juste titre cette vision traditionnelle. Elle ne découle pas de la Parole de Dieu, mais de la philosophie et de la culture humaines.

Dans l'histoire de l'Église, il y a eu des voix respectées pour contredire l'opinion majoritaire. Ainsi, au IV^e siècle, Basile le Grand a affirmé avec force que les femmes sont par nature les égales des hommes sur le plan moral et intellectuel (Basile, *Sur l'origine de l'homme*, discours 1). Mais l'opinion majoritaire selon laquelle les femmes seraient par nature inférieures aux hommes s'est maintenue avec beaucoup d'obstination.

Après de nombreux siècles de débat, en particulier du XVII^e au XX^e siècle, l'opinion majoritaire dans l'Église avait fini par changer à la fin des années 1980. Elle s'est tournée vers la reconnaissance de la véritable égalité de nature entre la femme et l'homme, sur le plan moral et intellectuel, telle qu'elle s'exprime dans l'Écriture sainte.

Le Seigneur Jésus n'a pas renoncé à purifier son Église.

Genèse

Le fondement de la vision corrigée des femmes se trouve en Genèse 1.26-28, où les hommes comme les femmes ont été créés à l'image de Dieu pour régner ensemble sur la création de Dieu.

Or, l'égalité en tant que personnes humaines à part entière, à l'image de Dieu, ne signifie pas que les hommes et les femmes sont *identiques*. Dieu nous a créés homme et femme. Les hommes et les femmes sont donc différents. Ils se complètent véritablement.

C'est précisément en raison des différences entre les hommes et les femmes que j'emploie le terme « mutualiste » plutôt que le terme « égalitarien ». Malheureusement, certaines personnes comprennent à tort le terme « égalitarien » comme l'affirmation erronée que les hommes et les femmes seraient identiques.

Nous avons besoin pour cela de la perspective de la Bible :

- Être humain à l'image de Dieu est primordial ; être homme ou femme est important, mais secondaire.

Rappelons-nous que Dieu a créé les animaux mâles et femelles. Mais les animaux ne sont pas créés à l'image de Dieu. L'image de Dieu ne réside pas dans notre différence sexuelle, mais dans notre humanité.

Après que Genèse 1.28 a désigné les hommes et les femmes comme souverains ensemble, où le thème de la « domination » est-il mentionné ensuite ? En Genèse 3.16, où les humains se sont égarés et ont désobéi à Dieu. Dieu avertit la femme que la conséquence de la désobéissance sera la domination de l'homme (« il dominera sur toi »).

Parmi les réalités de la vie, il y a le fait que les hommes disposent d'une force musculaire plus grande que les femmes et que les hommes ne mettent pas d'enfants au monde. Lorsque les humains choisissent de désobéir à Dieu et de se mettre eux-mêmes à la première place, cela conduit donc en général à ce que les hommes dominent sur les femmes. C'est Genèse 3.

Mais le plan initial de Dieu en Genèse 1 n'était pas la domination masculine (les hommes sur les femmes), mais la domination commune (les hommes et les femmes sur la création).

L'Ancien Testament en général

L'Ancien Testament atteste que, là où l'Esprit de Dieu agit, des femmes sont appelées à assumer des responsabilités de direction.

Nous pouvons penser à Miriam (Exode 15 ; Nombres 12 ; 1 Chroniques 6.3 ; Michée 6.4), à Hulda (2 Rois 22 ; 2 Chroniques 34) et surtout à Débora (Juges 4-5).

Dans l'Ancien Testament, avant l'époque des rois, il n'y a que trois dirigeants établis par Dieu qui réunissent en eux les fonctions de chef suprême du peuple, de prophète, de juge suprême et de commandant en chef : Moïse, Samuel et Débora.

Dieu n'est pas opposé à ce que des femmes occupent des postes de direction. Car les femmes, tout comme les hommes, sont créées à l'image de Dieu.

Jésus

Dans la culture juive du premier siècle, les femmes étaient considérées, comme ailleurs, comme inférieures aux hommes sur le plan moral et intellectuel. Mais Jésus ne traitait pas les femmes comme des êtres humains de seconde classe. Il les accueillait comme disciples à part entière, aux côtés des hommes.

Dans les Évangiles, Jésus enseigne à ses disciples comment ils doivent vivre. Dans son enseignement, il ne fait aucune différence entre la manière de vivre des hommes et celle des femmes.

Mais comment expliquer qu'il ait appelé douze apôtres, tous des hommes ?

C'était une manière de faire liée à son époque. Il s'agissait d'un symbole qui rappelait les douze patriarches. Au temps de Jésus, il n'y avait plus douze tribus en Israël depuis des centaines d'années. Le geste symbolique de rassembler douze hommes autour de lui montrait qu'il reconstituait désormais autour de lui le peuple d'Israël.

La fonction provisoire de ce symbole est confirmée en Actes 1, où Pierre donne des instructions pour la succession de Judas. Le successeur doit être un homme qui a fait partie du groupe des disciples pendant tout le ministère public de Jésus (Actes 1.21-22). C'est unique.

Il existe un pendant biblique de même poids au symbolisme des Douze. Il apparaît lors de la résurrection de Jésus. C'est son choix délibéré de femmes comme premières à devoir témoigner qu'il était ressuscité des morts. Nous le voyons dans les récits de la résurrection en Matthieu 28, en Luc 24 et en Jean 20. Cet acte symbolique montre que le malheur de Genèse 3 est désormais réparé. Comme l'a dit Thomas d'Aquin, en référence à Ève, qui amena Adam à manger du fruit défendu :

« De même que c'est une femme qui, la première, annonça les paroles de la mort, de même c'est une femme qui, la première, devait annoncer les paroles de la vie » (Thomas d'Aquin, Commentaire sur l'Évangile de Jean, leçon 3 sur Jean 20).

1 Corinthiens 7

Nous en venons ensuite au plus long passage du Nouveau Testament sur le thème du mariage : 1 Corinthiens 7.

C'est le seul endroit de la Bible où il est question expressément de l'autorité dans le mariage et de la manière dont les décisions doivent être prises dans le mariage.

En 1 Corinthiens 7, le mari a-t-il une autorité que la femme n'a pas ? Non. Ils sont une seule chair. Au verset 4, Paul emploie exactement les mêmes termes pour l'autorité du mari et pour l'autorité de la femme. Leur autorité est réciproque.

En 1 Corinthiens 7, le mari est-il celui qui décide ? Non. Au verset 5, Paul dit que les décisions concernant le fait de passer du temps ensemble dans la prière et les relations sexuelles doivent être prises d'un commun accord. C'est la réciprocité dans le mariage.

Éphésiens 5 et 1 Pierre 3

En Éphésiens 5.21, Paul appelle tous les croyants à la soumission mutuelle, chacun se soumettant aux autres.

Certains commentateurs font une exception pour les maris à l'égard de leurs femmes. Mais Paul ne le fait pas. La Parole de Dieu ne pose aucune exception de ce genre.

Après avoir appelé tous les croyants à la soumission mutuelle au verset 21, pourquoi Paul continue-t-il, aux versets 22-24, à rappeler expressément aux épouses de se soumettre à leurs maris ? Probablement parce que certaines épouses chrétiennes d'Éphèse pensaient que la position d'égalité avec leurs maris qu'elles avaient nouvellement acquise en Christ leur donnait une raison de ne pas se soumettre et de ne pas traiter leurs maris avec respect. Paul leur rappelle de se soumettre et de respecter leurs maris par crainte de Christ.

Dans ce passage, Paul utilise une métaphore du chef (de la tête) pour montrer clairement comment le mari doit se comporter envers sa femme. Ce n'est pas une métaphore de domination, mais de ce que nous pourrions appeler un « rôle de sauveur » (voir 5.23). Il pense : que fait une tête lorsqu'elle est unie à un corps ? Elle le nourrit et prend soin de lui.

Sa métaphore de la tête et du corps s'appuie sur l'idée courante que la tête nourrit le corps. De même que Christ, par un amour qui se donne, nourrit son peuple auquel il est uni, de même le mari est appelé, par un amour qui se donne, à nourrir sa femme et à prendre soin d'elle, elle avec qui il est uni pour former une seule chair (5.25-33a).

Je pense que Paul applique ici le principe établi par Jésus :

« On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié. » (Luc 12.48)

Les maris disposent d'une plus grande force physique et d'avantages sociaux. C'est pourquoi ils portent une responsabilité plus grande d'aimer leurs femmes en se donnant et de les servir. Tel est le sens de leur rôle de chef (de tête).

L'enseignement de Pierre s'accorde avec celui de Paul. En 1 Pierre 3, Pierre exhorte les maris à traiter leurs femmes avec humilité et égards et à les honorer comme cohéritières de la vie nouvelle et éternelle.

Le ministère des femmes dans le Nouveau Testament

Si nous regardons le récit de l'effusion du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte et que nous le lisons attentivement, nous pouvons discerner l'effet du Saint-Esprit : des femmes, avec des hommes, annonçaient publiquement les œuvres puissantes de Dieu devant un auditoire mixte d'hommes et de

femmes (Actes 1.14 ; 2.1-18). Pierre expliqua l'événement en citant le prophète Joël : « Vos filles prophétiseront » (Actes 2.17).

Comme dans l'Ancien Testament, mais maintenant de façon plus forte encore, Dieu lui-même pousse des femmes à servir publiquement aussi bien les hommes que les femmes.

Dans les Actes des apôtres, après la Pentecôte, des femmes participent activement à la diffusion du message de Jésus (Actes 8.1-4 ; 18.18-26 ; cf. « hommes » en Actes 11.20).

Dans les épîtres, l'apôtre Pierre comme l'apôtre Paul enseignent que le ministère repose sur les dons spirituels. En 1 Corinthiens 12, Paul exhorte les Corinthiens, hommes et femmes, à aspirer avec ardeur aux dons les plus grands, ceux d'apôtres, de prophètes et d'enseignants.

Dans les différents passages qui enseignent sur les dons, rien n'indique que Dieu accorde les dons de direction ou d'enseignement aux seuls hommes (Romains 12.3-8 ; 1 Corinthiens 12.1-30 ; Éphésiens 4.11-13 ; 1 Pierre 4.10-11). Une telle restriction serait assez surprenante au vu de Galates 3.28 :

« Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. » (Galates 3.28)

Parmi les femmes douées du Nouveau Testament figurent des prophétesses comme les filles de Philippe (Actes 21.9), la diaconesse Phœbé (Romains 16.1-2), les enseignantes Marie et Priscille ainsi que l'apôtre Junia, une pionnière (Actes 18 ; Romains 16.3-4, 6-7 ; Chrysostome, Homélie 31 sur l'épître aux Romains).

En 1 Corinthiens 11, nous voyons que des femmes et des hommes assumaient ensemble un rôle actif de direction dans les églises locales, en prophétisant et en conduisant la prière. De même, Paul dit en 1 Corinthiens 14.26 que « chacun » apporte, d'une manière ou d'une autre, une contribution active, y compris l'enseignement.

C'est la réciprocité dans le ministère.

Apocalypse

La perspective mutualiste, selon laquelle les hommes et les femmes dirigent ou règnent ensemble, renvoie à la grande vision d'Apocalypse 5.

La vision de Jean décrit le résultat de la grande œuvre de rédemption de Jésus, l'Agneau, qui par son sang a racheté des personnes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation :

« Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre ! » (Apocalypse 5.10)

Ainsi s'accomplit enfin le dessein de Dieu pour l'humanité – des hommes et des femmes régnant ensemble – que nous avons déjà vu en Genèse 1. C'est la vision de tous les croyants exerçant, comme prêtres de Dieu, sa domination sur la terre, et pas seulement des hommes.

Voilà le message positif : réciprocité dans le mariage, réciprocité dans le ministère, hommes et femmes ensemble comme représentants de Dieu.

UNE ÉVALUATION EN DIX POINTS DES CONCEPTIONS COMPLÉMENTARISTES

Pour le dire clairement : je ne mets pas en doute la sincérité de ce que croient les frères et sœurs complémentaristes. Ce que je remets en question, en revanche, c'est la justesse de ces conceptions en tant que reflet fidèle de ce que dit réellement l'Écriture sainte.

Les enseignants complémentaristes sont d'accord avec les mutualistes pour dire que les femmes sont des êtres humains créés à l'image de Dieu tout comme les hommes. Ils disent néanmoins que les hommes devraient régner avec bienveillance sur les femmes, les diriger, exercer une autorité sur elles ou prendre des décisions pour elles.

Ils ne s'appuient pas sur la raison traditionnelle d'origine du rôle de direction des hommes. Il ne s'agit plus de dire que les femmes sont inférieures par nature. Ils disent plutôt que Dieu a attribué aux hommes et aux femmes des « rôles » différents : dans le mariage, dans l'Église et peut-être aussi dans la société au sens large.

Nous allons passer en revue les dix points sur lesquels nous comparons la conception complémentariste avec ce que dit l'Écriture sainte.

Avant de le faire, il faut toutefois remarquer que le mot « rôle » n'apparaît pas dans la Bible.

Lorsqu'il fut reconnu que l'opinion majoritaire traditionnelle de l'Église sur les femmes était fausse, les complémentaristes élaborèrent une nouvelle justification pour placer les femmes sous la direction des hommes, en se servant du langage sociologique des « rôles ».

Cette idée des « rôles » des hommes et des femmes est une invention du XXe siècle. On n'en trouve aucune trace dans les commentaires bibliques du Ier au XIXe siècle. Pourtant, dans l'édition de 1991 de *Recovering Biblical Manhood and Womanhood*, le terme « rôle » est employé plus de 700 fois.

Puisque Dieu a doté les femmes des mêmes qualités morales et intellectuelles que les hommes et leur a accordé des dons de direction, il ne semble y avoir aucune raison plausible à la prétendue attribution de « rôles », et pourtant c'est précisément cette attribution qu'ils enseignent.

1) Genèse 2 et 3

Selon les spécialistes complémentaristes, les chapitres 2 et 3 de la Genèse montrent que Dieu a destiné les hommes à exercer un rôle de direction bienveillant envers les femmes ou envers leurs épouses. Ils affirment trouver dans ces chapitres des « indices » d'une direction masculine.

En parcourant la littérature correspondante, j'ai trouvé 13 points que différents spécialistes ont avancés comme indices d'une direction masculine dans ces deux chapitres.

Pour donner un exemple : la femme a été créée par Dieu comme « aide » de l'homme. Ce serait un indice impliquant un rôle de direction masculin.

Si la Genèse avait été rédigée à l'origine en anglais, nous pourrions peut-être y voir une telle implication. Nous employons le mot « aide » le plus souvent au sens d'un assistant subordonné.

Mais le livre de la Genèse a été rédigé en hébreu. Le mot pour « aide » est *ezer*. En hébreu, il est souvent dit que Dieu est l'*ezer* d'Israël. Ce n'est pourtant pas un indice que Dieu aurait établi Israël comme chef de Dieu ! Cette prétendue implication du mot *ezer* n'existe pas dans la langue hébraïque.

Nous pourrions maintenant passer en revue les 13 prétendus indices et montrer pourquoi ils posent problème. Mais le point décisif est autre, et beaucoup plus simple.

Le point décisif est le suivant : de prétendues allusions ne suffisent pas.

Si quelqu'un affirme que les hommes ont le devoir, donné par Dieu, de diriger les femmes, nous avons le droit de demander : où cela est-il ordonné aux hommes ? Où dit-on aux hommes que c'est leur devoir donné par Dieu ?

Il n'y a ni un tel commandement adressé aux hommes, ni une déclaration sur le devoir des hommes en Genèse 2 ou en Genèse 3. C'est un ajout à l'Écriture sainte.

2) L'Ancien Testament en général

Selon les spécialistes complémentaristes, l'Ancien Testament montre que Dieu a réservé le rôle de direction aux hommes. Ils renvoient pour cela aux rois et aux prêtres, qui étaient des hommes.

Il serait utile d'examiner pourquoi leurs arguments fondés sur les rois et les prêtres ne tiennent pas.

Mais le point décisif concernant l'Ancien Testament est tout simplement que le rôle de direction n'y est en réalité pas réservé aux hommes. Nous avons déjà constaté la ressemblance de Débora avec Moïse et Samuel. Le choix que Dieu a fait de Débora comme dirigeante de son peuple contredit l'idée que Dieu aurait réservé le rôle de direction aux hommes. Cette règle a été ajoutée après coup à l'Ancien Testament ; elle ne s'y trouve pas.

Et au cas où quelqu'un avancerait cet argument... Non, rien dans le texte n'indique que ce fut d'une manière ou d'une autre une punition de Dieu pour Israël de lui imposer une dirigeante qui a réussi, sous laquelle le pays a connu la paix pendant 40 ans. Ni Dieu ni le peuple n'expriment la moindre réserve à l'égard de Débora comme dirigeante.

3) Jésus

Nous pourrions discuter longuement de la manière dont Jésus traitait les femmes et des différentes théories sur les raisons pour lesquelles Jésus a choisi douze apôtres masculins. Mais le point décisif dans les Évangiles consiste en deux faits concernant l'enseignement de Jésus.

Fait n° 1 : Jésus a délibérément donné à ses disciples de nombreux commandements intemporels qui allaient être importants pour les générations futures.

Le mandat missionnaire demande aux futurs disciples de faire de nouveaux disciples et de « leur enseigner à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Matthieu 28.20). Pour être des disciples fidèles, nous devons donc prêter une grande attention à ce que Jésus a ordonné.

Fait n° 2 : Parmi les commandements intemporels que Jésus a donnés figuraient des commandements sur la direction, sur le mariage et sur la vie de disciple. Mais il n'a délibérément donné aucun commandement selon lequel la direction serait exclusivement réservée aux hommes, que ce soit dans l'Église, dans le mariage ou ailleurs.

Les complémentaristes croient qu'il est important que les hommes dirigent, au moins dans le mariage et dans l'Église. Mais il semble que Jésus, notre guide et Seigneur, ne partageait pas cette conviction. Si cela avait été important, il l'aurait enseigné. Il ne l'a pas fait.

4) 1 Corinthiens 7

Il serait instructif d'examiner comment le chapitre entier met en évidence la conception paulinienne d'une pleine égalité dans les relations entre hommes et femmes. Mais pour dégager le point essentiel, nous nous concentrons seulement sur le verset 5, où Paul indique aux couples chrétiens comment ils doivent prendre les décisions concernant les relations sexuelles et le temps de prière commun : d'un commun accord.

Les complémentaristes doivent affirmer que cette instruction constitue une exception particulière au rôle de direction du mari et à sa responsabilité de décider.

Mais l'idée d'une exception particulière n'a pas de sens. Il s'agit ici de questions importantes, et même centrales. Les relations sexuelles sont l'intimité physique qui distingue le mariage de toutes les autres relations. La prière commune est le cœur spirituel d'un mariage. Si les décisions sur ces questions physiques et spirituelles centrales doivent être prises d'un commun accord, comment peut-il être sensé de soutenir que, dans d'autres aspects moins importants de la relation conjugale, le mari devrait d'une manière ou d'une autre assumer la direction et prendre les décisions ?

À cela, on ne peut donner aucune réponse plausible.

En 1988, la position complémentariste a été soigneusement mise par écrit dans la Déclaration de Danvers (Danvers Statement), signée par de nombreux pasteurs et théologiens connus. Mais sur ce point, la Déclaration de Danvers échoue tout simplement. Elle ne reconnaît même pas l'existence de ce passage biblique important.

5) Éphésiens 5 et 1 Pierre 3

Il y a toutes sortes de choses intéressantes dont nous pourrions discuter à bon droit en Éphésiens 5 et en 1 Pierre 3. Nous pourrions examiner les conceptions opposées sur ce que Paul veut dire par sa métaphore du « chef » (de la « tête ») en Éphésiens 5.23. Nous pourrions discuter des différentes explications de l'allusion de Pierre à Sara, qui appelait Abraham « seigneur », ce qu'elle murmura tout bas en elle-même, dans un rire incrédule (1 Pierre 3.6 ; Genèse 18.12). Mais le point décisif n'exige pas que nous nous occupions de ce que Paul voulait dire par « chef » ni que nous interprétions les détails de l'argumentation de Pierre. Car le point décisif ne porte pas sur ce que disent Paul et Pierre ; *il porte sur ce qu'ils ne disent pas*.

Nous pouvons parcourir Éphésiens 5 et 1 Pierre 3 à la recherche d'une instruction adressée aux maris de dominer leurs femmes, de les diriger, d'exercer une autorité sur elles ou de prendre des décisions pour elles. Mais nous ne la trouverons pas, car de telles instructions n'existent pas.

Paul exhorte les maris à aimer leurs femmes. Il le dit trois fois. Pierre exhorte les maris à se conduire avec égards envers leurs femmes et à les honorer. Mais aucun des apôtres ne donne aux hommes les instructions que prétendent les complémentaristes.

La Déclaration de Danvers présente le prétendu devoir des hommes de diriger leurs femmes comme très important. Elle affirme que négliger ou renier leur devoir de direction entraînera des conséquences destructrices dans les familles (Déclaration de Danvers, affirmation 10). Mais il n'est pas légitime d'inventer un commandement de Dieu et d'affirmer qu'il est très important que les hommes y obéissent.

Lorsque les complémentaristes disent que Dieu exige que les maris dominent leurs épouses, les dirigent, exercent une autorité sur elles ou prennent des décisions pour elles, ils ajoutent à la Parole de Dieu une tradition des hommes.

6) Le ministère des femmes dans le Nouveau Testament

Lorsqu'il s'agit du ministère des femmes dans le Nouveau Testament, l'approche générale des commentateurs complémentaristes consiste à rabaisser ou à minimiser ce que faisaient les femmes.

Il y aurait beaucoup à dire sur les faiblesses de leurs interprétations. Mais le point le plus clair et le plus important est la difficulté que leur pose l'exemple de Priscille, qui instruit Apollos en Actes 18.

Ils disent : « Oh, ce n'était qu'une conversation théologique privée entre quelques croyants quelconques. » Mais si nous tenons compte du contexte, cette explication ne suffit pas.

Celui qui a lu l'histoire sait ce qui se passe.

Une équipe de trois planteurs d'églises arrive à Éphèse : Paul, Priscille et Aquilas. Paul peut annoncer l'Évangile dans la synagogue et y reçoit un accueil favorable de la part des Juifs. Ils souhaitent qu'il reste et continue d'enseigner, mais il décide de poursuivre son voyage.

Lorsqu'il repart, qui laisse-t-il donc sur place pour prendre soin du nouveau groupe de croyants ? Ce doivent être Priscille et Aquilas. Ce sont les deux membres de l'équipe qui restent.

Lorsque Apollos arrive, Priscille et Aquilas l'entendent parler et s'inquiètent. Bien qu'il soit instruit et un orateur puissant, Apollos a besoin de comprendre plus exactement la voie de Dieu. Priscille et Aquilas le prennent donc à part et l'instruisent.

Les commentateurs des premiers siècles ont très bien compris que le nom de Priscille est mentionné avant celui de son mari parce qu'elle était l'enseignante principale (par exemple Chrysostome, Homélie 30 sur l'épître aux Romains ; Chrysostome, Première homélie sur Priscille et Aquilas).

Pourquoi l'influent Apollos écouterait-il Priscille et Aquilas, ou même leur prêterait-il attention, d'autant que l'enseignante principale est une femme ? Parce qu'ils sont les collaborateurs de Paul, qu'il a laissés là pour instruire et accompagner les nouveaux croyants.

Lorsqu'ils reprennent Apollos, ce n'est pas seulement une conversation privée entre des croyants quelconques. En tant que membres restants de l'équipe, responsables de l'accompagnement spirituel des nouveaux croyants, ils exercent leur autorité pour le corriger.

Luc insère cette histoire pour montrer comment Paul a étendu son ministère par l'intermédiaire des collaboratrices et collaborateurs qu'il avait formés. Elle illustre la méthode que Paul décrit à Timothée en 2 Timothée 2.2 :

« Ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des personnes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres. » (2 Timothée 2.2)

Les personnes fidèles, ou les gens fidèles, ne sont pas des hommes, mais des femmes et des hommes. Il n'y a dans ce verset aucune détermination du sexe.

7) 1 Corinthiens 11

1 Corinthiens 11.2-16 est le passage difficile de l'Écriture sur les coiffures ou les couvre-chefs.

Paul donne aux hommes comme aux femmes quelques instructions correctives pour le cas où ils conduisent l'assemblée en prophétisant ou en priant à haute voix. Les Corinthiens savaient ce qui se passait à Corinthe et dans leurs églises ; ses instructions n'ont donc sans doute pas été difficiles à comprendre pour eux. Pour nous, c'est plus difficile. Le contexte fait l'objet de nombreuses discussions.

Les complémentaristes utilisent ce passage pour leur théologie du rôle de direction. Ils interprètent de façon contestable la métaphore paulinienne du « chef » (de la « tête ») au verset 3, ajoutent des mots au verset 10 et en déforment ainsi le sens, de sorte qu'il dit le contraire de ce qui s'y trouve réellement.

Dans mon nouveau livre, je propose une interprétation de ce chapitre, élaborée avec l'aide précieuse de Phil Payne, dans laquelle tout s'articule de façon cohérente, et j'énumère huit points sur lesquels les interprétations complémentaristes de ce passage contredisent les paroles mêmes de Paul.

Mais nous n'avons pas besoin d'entrer ici dans le détail, car le point décisif, comme je l'ai dit, est très simple. Quelle que soit la manière dont on interprète le passage, le fait clair et incontestable est qu'en 1 Corinthiens 11, Paul ne fixe aucune limite à l'étendue du ministère des femmes.

Il approuve que des femmes prophétisent devant des hommes comme devant des femmes. Il approuve que des femmes prient à haute voix en présence d'hommes et de femmes. Il n'interdit aux femmes ni de prêcher, ni d'enseigner des hommes, ni d'exercer le ministère pastoral ou de diriger une église, ni aucune autre activité de ministère.

Les restrictions complémentaristes au ministère des femmes sont absentes de ce passage.

8) 1 Corinthiens 14.34-35

Ces versets disent trois fois, de trois manières différentes, que les femmes doivent garder un silence complet dans l'assemblée.

La traduction Elberfelder CSV (traduction allemande de la Bible) rend les versets 34-35 ainsi :

[1] Que les femmes se taisent dans les assemblées.

[2] car il ne leur est pas permis de parler, mais elles doivent être soumises, comme le dit aussi la loi.

[3] Mais si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leurs propres maris à la maison ; car il est honteux pour une femme de parler dans l'assemblée.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces paroles, c'est qu'elles ne reflètent pas l'opinion propre de Paul.

Aux chapitres 11, 12, 13 et 14, Paul a enseigné comment les interventions orales des hommes et des femmes dans l'assemblée réunie doivent être réglées selon leurs dons spirituels, afin que leurs contributions se fassent de manière honorable, avec amour et dans l'ordre qui convient. Mais les femmes ne peuvent pas apporter d'interventions orales selon leurs dons s'il ne leur est pas permis de parler !

La plupart des commentateurs complémentaristes admettent sans difficulté que Paul ne peut pas vouloir dire ce que ces versets disent réellement : que les femmes doivent se taire dans l'assemblée et n'ont pas le droit de parler.

L'opinion complémentariste dominante est que Paul veut seulement interdire ici une certaine forme de parole des femmes, à savoir le fait de juger ou d'évaluer des prophéties, ce qui, selon eux, contredirait le « rôle de direction masculin ». Mais cette opinion n'est pas tenable. Elle contredit les paroles claires, qui sont catégoriques et sans restriction.

Si la thèse selon laquelle il serait interdit de juger des prophéties était juste :

- alors Paul induirait ses auditeurs en erreur en prononçant clairement et nettement une interdiction complète de toute forme de parole de la part des femmes, alors qu'il voudrait prétendument seulement interdire aux femmes de juger des prophéties.
- alors il induirait ses auditeurs encore davantage en erreur en répétant trois fois l'interdiction complète, pour la souligner tout particulièrement.
- alors il les induirait en erreur en disant clairement que l'interdiction de parler s'applique lorsque les femmes sont dans l'assemblée, alors qu'il voudrait prétendument ne l'appliquer que lorsque des prophéties sont jugées.
- alors il citerait, de façon illogique, comme seul exemple concret d'application de l'interdiction le fait de poser des questions par désir d'apprendre, ce qui est une autre activité que celle qu'il voudrait prétendument interdire.
- alors il contredirait ce qu'il vient de dire au verset 29 sur la question de savoir qui doit évaluer les prophéties. Au verset 29, il dit que « les autres » doivent juger de ce qui est dit, c'est-à-dire que les autres prophètes doivent juger la prophétie. Parmi « les autres », il y a aussi bien des hommes que des femmes.
- En réalité, il contredirait toute l'idée centrale de son enseignement des chapitres 11 à 14, à savoir que chaque membre de l'assemblée doit apporter une contribution selon ses dons spirituels, ce qui signifie que les femmes qui ont le don de la parole devraient l'utiliser et ne pas se taire.

La règle selon laquelle les femmes n'auraient pas le droit de juger des prophéties ne se trouve pas dans le texte.

Voici le point décisif : si nous regardons ce que ces deux versets disent très clairement, nous pouvons être sûrs que ces deux versets ne reflètent pas l'opinion propre de Paul.

Il n'y a que deux possibilités réalistes pour comprendre ce qui se passe ici.

La première possibilité réaliste est qu'il cite un groupe déterminé d'adversaires, pour les contredire dans ce qu'il dit ensuite (aux versets 36 à 40).

La deuxième possibilité réaliste est que les deux versets soient un ajout ultérieur, né du fait qu'une note marginale d'une copie ancienne a été reprise dans le texte principal lors d'une nouvelle copie de la lettre. Il existe d'autres exemples de ce phénomène dans les manuscrits du Nouveau Testament.

En raison des particularités des manuscrits, qui demandent une explication, je tiens la deuxième théorie, celle de l'ajout ultérieur, pour probablement juste.

La Déclaration de Danvers, sagement, ne s'appuie pas sur ces deux versets. C'est une sage retenue, car personne n'a trouvé de manière satisfaisante de les interpréter de sorte qu'ils reflètent l'opinion propre de Paul. Cela tient au fait que ces versets ne reflètent pas l'opinion propre de Paul.

9) 1 Timothée 2

Dans la première épître à Timothée, Paul écrit à Timothée, à Éphèse, et lui donne des instructions sur la manière de faire face aux faux enseignements et à leurs conséquences.

La traduction anglaise de la Bible la plus appréciée des complémentaristes est l'ESV. Dans l'ESV, 1 Timothée 2.12 dit :

« *Je ne permets pas à une femme d'enseigner ou d'exercer une autorité sur un homme.* »

La traduction allemande Elberfelder CSV le rend ainsi :

« *Mais je ne permets pas à une femme d'enseigner, ni de dominer sur l'homme, mais d'être silencieuse.* »

Ce verset est d'une importance énorme dans la pensée complémentariste, car il justifie des restrictions générales au ministère des femmes.

Les deux versets suivants, les versets 13 et 14, mentionnent Adam et Ève. Les interprétations complémentaristes du verset 12 comprennent Paul comme établissant une règle de conduite générale, une règle fondée sur la volonté de Dieu telle qu'elle est révélée dans la Genèse, dans l'histoire d'Adam et Ève. Ils croient que Paul se réfère à un principe de création de l'autorité de l'homme sur la femme.

Il existe un débat important sur la question de savoir si Paul se réfère réellement ici à un principe de création, ou s'il renvoie plutôt à l'histoire d'Adam et Ève pour inciter Timothée à l'utiliser comme exemple du danger qui survient lorsqu'une femme séduite enseigne un homme.

Il existe aussi un débat important sur la question de savoir si « exercer une autorité » est une traduction correcte. À mon avis, une meilleure traduction serait « subjuguer », « dominer » ou « régenter ».

Il existe aussi un débat important sur le singulier « femme » aux versets 11 et 12. S'agit-il d'une personne précise à Éphèse, que Paul ne veut pas nommer, ou fait-il une sorte d'affirmation générale ? S'il fait une affirmation générale, qui sont alors les femmes qui forment ce groupe ? Est-ce toutes les femmes, ou s'agit-il de certaines femmes riches dont il vient de parler aux versets 9 et 10 ?

Il existe aussi un débat important sur la raison pour laquelle le mot « homme » est au singulier au verset 12. Les complémentaristes disent qu'il n'y a pas de problème à ce qu'une femme enseigne un homme, comme l'a fait Priscille, mais que les femmes ne devraient pas enseigner des groupes d'hommes, ce que Paul ne dit pas ainsi.

Pour notre propos, cependant, notre attention principale porte sur la courte phrase du verset 12 : « Mais je ne permets pas ».

En grec, ce ne sont que deux mots : ouk epitrepō, qui pourraient être traduits, selon le contexte, soit par « je ne permets pas », soit par « je ne permets pas en ce moment ».

Je pense que « je ne permets pas en ce moment » convient mieux au contexte, mais restons-en à la traduction « Mais je ne permets pas ».

Cette petite phrase, « je ne permets pas » ou ouk epitrepō, constitue un obstacle insurmontable pour l'interprétation complémentariste. Car la formulation de Paul indique clairement qu'il n'établit pas une règle générale reposant sur la volonté révélée de Dieu.

Permettez-moi de l'expliquer.

Selon la théologie complémentariste de la position de « chef » masculine, Paul dit qu'il est mal qu'une femme exerce une autorité sur un homme (v. 12), parce que Dieu a créé Adam avant Ève (v. 13), et de cet ordre de la création on déduit qu'il est mal, selon le plan de Dieu, que des femmes aient autorité sur des hommes. Il s'ensuit qu'enfreindre le plan de Dieu dans la création, à savoir l'autorité masculine sur la femme, équivaut à désobéir à la volonté révélée de Dieu pour les hommes et les femmes.

Désobéir à la volonté révélée de Dieu, c'est le péché. Le faire sciemment, c'est la rébellion contre Dieu. En conséquence, la Déclaration de Danvers dit qu'il est pécheur que des femmes « résistent aux limites de leurs rôles » (Déclaration de Danvers, affirmation 4).

Mais si Paul parle de quelque chose qui équivaut à une désobéissance coupable à la volonté révélée de Dieu, comment devons-nous alors expliquer le choix des mots de Paul ? Paul ne peut pas accorder ou refuser la permission de pécher, de désobéir à Dieu ou de se rebeller. La formulation de la prescription que les complémentaristes attribuent à Paul est en contradiction avec le choix des mots de Paul, « je ne permets pas » ou *ouk epitrepō*.

Imaginez que vous soyez un responsable chrétien de premier plan qui enseigne, disons, le caractère sacré de la vie humaine et le caractère pécheur du meurtre, et qui étaye son enseignement par le livre de la Genèse, parce que les êtres humains sont créés à l'image de Dieu, comme il est dit en Genèse 1.26-27, de même en Genèse 5.3 et de nouveau en Genèse 9.6. Pouvez-vous sérieusement vous imaginer dire ou écrire ceci : « Je ne permets pas de commettre un meurtre, car Dieu a créé l'homme à son image » ?

On imagine difficilement que même le pape parlerait ainsi. C'est parce que ce n'est pas à vous (ni au pape) de décider si le meurtre est juste ou mauvais, et qu'il ne vous appartient pas (ni au pape) de le permettre ou de ne pas le permettre. Le meurtre est contraire à la volonté révélée de Dieu pour les êtres humains. Désobéir à la volonté révélée de Dieu, c'est le péché.

Si, pour une raison quelconque, vous étiez résolu à employer le mot « permettre » pour exprimer l'interdiction, vous feriez comprendre, par la dépersonnalisation, qu'il s'agit d'une règle générale, par exemple dans « La Parole de Dieu ne permet pas le meurtre » ou « Il n'est pas permis de commettre un meurtre ».

L'exemple du meurtre convient bien en raison du lien avec la Genèse. Le meurtre est bien sûr un cas extrême. Mais qu'un péché contre la volonté révélée de Dieu soit plus grand ou plus petit, le point essentiel reste le même.

J'admets maintenant que Paul écrit sa lettre en tant qu'apôtre et qu'il exerce ce faisant son autorité spirituelle sur une église qu'il a personnellement fondée. Mais même si Paul veut exprimer une interdiction fondée sur la création, qui refléterait la volonté révélée de Dieu pour les hommes et les femmes et dont le non-respect serait pécheur et rebelle, sa formulation, qui consiste à refuser personnellement la permission, est extrêmement étrange. En réalité, elle est si totalement inadaptée qu'il est difficile de trouver des mots qui rendent suffisamment compte de son étrangeté.

En tant que pasteur, vous ne diriez pas à votre troupeau : « Je ne vous permets pas de commettre l'adultère » ou « Je ne vous permets pas de voler ».

La Bible est une grande bibliothèque de livres et contient de nombreuses règles de conduite générales, mais, sans surprise, il n'y a nulle part dans la Bible, de la Genèse à l'Apocalypse, un endroit où quelqu'un formule une interdiction générale d'un mauvais comportement par l'expression « je ne permets pas » ou « je ne permets pas en ce moment ». C'est absolument sans précédent.

Que disent les spécialistes complémentaristes en réponse à cette objection fondamentale ? Comment expliquent-ils un choix de mots aussi inédit et inadapté pour une interdiction prétendument générale, fondée sur le plan de Dieu dans la création pour l'homme et la femme ?

J'ai parcouru les écrits de spécialistes complémentaristes ainsi que les vidéos de Mike Winger, et je n'y ai trouvé aucune réponse. (Voir la note de fin.)¹

L'interprétation complémentariste ne correspond pas aux paroles de Paul.

L'explication évidente du choix des mots de Paul est qu'il n'exprime pas une règle de conduite générale ni une interdiction générale ; il impose plutôt une restriction à un groupe déterminé de femmes séduites, afin de limiter les effets des faux enseignements.

Comme l'a formulé Tim Mascara : 1 Timothée 2 n'est pas un plan type, mais un pansement.
<https://timascara.substack.com/p/reading-1-timothy-together-part-1>.

10) 1 Timothée 3 ET Tite 1

En 1 Timothée 3.1-7 et en Tite 1.5-9, Paul donne des listes de critères d'aptitude pour les anciens.

Certains spécialistes complémentaristes respectés admettent que ces listes n'excluent pas clairement les femmes. D'autres soutiennent cependant que les listes excluent bel et bien les femmes, parce que Paul y emploie une expression qui peut se traduire littéralement par « un homme qui n'appartient qu'à une seule femme ». Cette expression se trouve en 1 Timothée 3.2 et en Tite 1.6. Elle est traduite de diverses manières : « mari d'une seule femme », « fidèle à sa femme », « marié une seule fois », « fidèle à son conjoint » ou « fidèle dans le mariage ».

La liste de 1 Timothée 3 se réfère, dans la suite, à la maison du candidat, et les deux listes se réfèrent aux enfants du candidat.

Il existe une discussion importante sur la question de savoir si Paul, en 1 Timothée 3.2 et en Tite 1.6, emploie un langage masculin de façon générique pour désigner des qualités qui valent aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Nous pourrions aussi discuter des possibilités de traduction du mot qui introduit les énumérations, *dei*, qui pourrait signifier aussi bien « il est nécessaire » que « il convient ».

Et il existe une discussion importante sur le contexte historique :

- S'il y avait déjà dans l'Ancien Testament des exceptions au rôle de direction masculin, et s'il y avait déjà des exceptions dans la société au sens large, et si l'attitude de Jésus et des apôtres envers les femmes était plus positive que celle de la culture dominante, et si des femmes recevaient et exerçaient les dons de l'Esprit, et s'il y avait dans les églises des femmes éminentes comme Priscille, Junia et Lydie, ainsi que Nympha, Phœbé, etc., alors, s'il devait exister une règle interdisant à toutes les femmes la charge d'ancien dans les églises, celle-ci devrait être exprimée très clairement, afin qu'aucun doute ne puisse subsister.

Mais voici notre point central. La question décisive est la suivante : Paul donne-t-il des indications sur des candidats appropriés que Timothée et Tite doivent prendre en considération, ou fixe-t-il des conditions obligatoires, indispensables dans tous les cas pour qu'une personne puisse être considérée comme apte à être ancien dans l'Église de Dieu ? Notre point central est qu'il n'est pas sensé de lire ces listes comme des listes de conditions obligatoires.

Pensez qu'en 1 Corinthiens 7, Paul a écrit sur les avantages du célibat pour le travail au service du Seigneur. L'interprétation comme conditions obligatoires aurait pour conséquence que Paul lui-même serait considéré comme inapte à la charge d'ancien dans une église locale, puisqu'il n'avait pas d'épouse, ne dirigeait pas de maison et n'avait pas d'enfants. Et il en irait de même pour le Seigneur Jésus lui-même, qui n'avait ni épouse, ni maison, ni enfants. Ce serait une conclusion absurde.

Les listes ne sont pas des exigences générales et obligatoires ; ce sont des indicateurs de candidats probables, appropriés selon les circonstances.

Si les listes ne peuvent pas servir à exclure définitivement des personnes qui n'ont pas de conjoint, pas d'enfants ou pas de maison, elles ne peuvent pas non plus servir à exclure définitivement les femmes.

Notre interprétation des listes comme indicateurs adaptés aux circonstances respectives est confirmée par les différences entre les deux listes. Par exemple, comme l'église d'Éphèse est bien établie, Paul peut dire en 1 Timothée 3.6 que le candidat ne doit pas être un nouveau converti. Mais les églises de Crète, où Tite doit nommer des anciens, sont nouvelles ; c'est pourquoi il n'y a pas une telle exigence dans la lettre de Paul à Tite, car cela empêcherait toute nomination.

LES DEUX POINTS LES PLUS IMPORTANTS

Retenons maintenant, parmi ce que nous avons examiné jusqu'ici, les deux points les plus importants.

Notre choix des deux points les plus importants découle de ce que les complémentaristes eux-mêmes considèrent comme central pour leur position.

Sans aucun doute, 1 Timothée 2.12 est le texte le plus important pour les restrictions complémentaristes au ministère des femmes. Son importance centrale est souvent soulignée, aussi bien par des spécialistes que par des enseignants populaires. Ainsi, par exemple, George Knight dit dans *Recovering Biblical Manhood and Womanhood* que le verset 12 est l'« affirmation la plus claire » qui « insiste sur le fait que les hommes sont les principaux responsables dans l'église » (édition de 1991, page 359). Mike Winger dit dans sa série de vidéos « Women in Ministry » que 1 Timothée 2 est le passage « le plus clair » qui limite la fonction de direction des femmes dans l'Église (partie 12, ALL The Debates over 1 Tim 2:11–15, à 0:01 et de 9:00 à 9:01).

C'est pourquoi je trouve assez stupéfiant que les auteurs et orateurs complémentaristes n'aient aucune réponse à notre objection centrale concernant le verset 12 : le problème que « je ne permets pas » n'est pas la bonne manière d'introduire une règle de conduite générale censée refléter la volonté révélée de Dieu, une règle générale dont le non-respect serait un péché.

Si c'est une règle générale venant de Dieu, alors c'est Dieu qui ne permet pas à une femme d'enseigner ou d'exercer une autorité sur un homme, et non Paul !

Les complémentaristes insistent sur le fait qu'il s'agit ici précisément d'une telle règle, une règle générale fixée par Dieu. Mais alors, cela n'a pas de sens que Paul dise : « Je ne permets pas ».

Comment cela peut-il être une décision de principe de Paul, si c'est la loi de Dieu ?

Les complémentaristes considèrent cette prétendue règle de 1 Timothée 2.12, qui restreint l'enseignement et l'autorité des femmes, comme une extension d'une règle plus fondamentale de l'autorité masculine sur la femme. Puisque Adam a été créé le premier, il s'ensuivrait d'une manière ou d'une autre que les hommes sont responsables d'exercer une autorité sur leurs épouses et sur les femmes. Le second de nos deux points les plus importants est le plus important de tous, car il touche à la racine de cette règle plus fondamentale.

Notre point le plus important est l'absence totale, dans l'Écriture sainte, de tout enseignement divin adressé aux hommes et disant que ce serait la tâche des hommes de dominer sur les femmes.

John Piper est, avec Wayne Grudem, l'un des principaux architectes du complémentarisme. Il croit que la Déclaration de Danvers est « prophétique » et qu'elle « confronte les hommes qui ne sont pas disposés à diriger leurs épouses » (Piper, « The Current State of Complementarity », site de Desiring God, 2022). Selon Piper, c'est « un péché dévastateur » lorsqu'un mari néglige de donner à son épouse une direction spirituelle (Recovering Biblical Manhood and Womanhood, édition de 1991, page 44).

Mais si négliger le prétendu devoir de l'homme de diriger son épouse ou les femmes est un péché dévastateur, pourquoi, de la Genèse à l'Apocalypse, aucun prophète et aucun enseignant ne signale-t-il expressément aux hommes qu'ils ont un tel devoir ?

Paul ne l'a pas dit. Pierre ne l'a pas dit. Jésus ne l'a pas dit. Dieu ne l'a pas dit.

Un signal d'alarme – un drapeau rouge

Pour finir, je voudrais encore mentionner une chose que je mets en évidence dans mon livre « Vraie complémentarité : le chemin de Christ pour les hommes et les femmes » (*True Complementarity: The way of Christ for men and women*).

Rappelons-nous qu'il existe effectivement dans la Bible un passage où quelqu'un donne l'ordre que les hommes dominent sur les femmes. Ce passage se trouve dans le livre d'Esther, et l'ordre n'a été donné ni par le vrai Dieu ni en son nom.

Il venait de « sages » païens. L'ordre a été donné par un roi païen furieux et vindicatif. Sa reine avait courageusement refusé d'obéir à l'ordre qu'il avait donné dans l'ivresse : être exhibée comme un objet lors de son banquet d'État et être reluquée par ses invités ivres.

En Esther 1.22, l'ordre du roi Xerxès est que tout homme soit maître dans sa propre maison, ce qui signifie en particulier que tout homme doit dominer sur sa femme (voir les versets 16-20).

Une fois sa colère apaisée, le roi se consacra à une forme institutionnalisée d'exploitation sexuelle. De chaque province de son empire, on fit venir pour lui des vierges physiquement attirantes. Puis il violait chaque nuit une jeune femme, une vierge, qu'il reléguait ensuite dans la partie de son harem réservée à la « marchandise usagée », pour ne plus jamais être revue, à moins qu'on ne la fasse appeler (Esther 2).

Tel était l'homme qui a donné cet ordre. Un païen, un violeur en série, un abominable délinquant sexuel : il est la seule personne dans la Bible qui ordonne aux hommes d'exercer une autorité sur les femmes.

On peut difficilement imaginer un signal d'alarme plus clair.

Son abus abject du pouvoir masculin est une sombre confirmation de l'avertissement de Dieu en Genèse 3.16. La domination des hommes sur les femmes est le résultat de la désobéissance humaine. Ce n'est pas un commandement de Dieu aux hommes.

Pour aller plus loin

For more on the traditional majority view of women's inferiority, and its rejection, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapter 2.

For more on the complementarian concept of "roles", see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapter 7.

For more on Genesis 2 and 3, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 5 and 6.

For more on women in the Old Testament, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 7 and 8.

For more on Jesus, the Twelve, and the Gospels, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 3 and 4.

For more on 1 Corinthians 7, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapter 9.

For more on Ephesians 5, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 10 and 11.

For more on 1 Peter, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapter 12.

For more on the New Testament ministries of women, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 13 to 17.

For more on 1 Corinthians 11:2–16, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 18 to 20.

For more on 1 Corinthians 14:34–35, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 21 and 22.

For more on 1 Timothy 2, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapters 23 to 29.

For more on elders' qualifications in 1 Timothy 3 and in Titus 1, see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapter 30.

If you are concerned about the impact of culture on interpreting the Bible, and about "slippery slopes" (where one change of view leads to another), see True Complementarity: The way of Christ for men and women (Apollos, 2026), chapter 31.

CONTACT

Veuillez nous envoyer vos questions ou remarques via le formulaire de contact.

Notes

1. Sur l'absence d'explication, voir Hurley, *Man and Woman in Biblical Perspective*, 1981 : 200-2 ; *Recovering Biblical Manhood and Womanhood*, 1991 : 180-1 (Moo) ; Knight, *The Pastoral Epistles* 1992 : 140 ; Mounce, *Pastoral Epistles* 2000 : 120-3 ; Grudem, *Evangelical Feminism and Biblical Truth* 2004 : 65-9, 299-302 ; Blomberg, *Two Views on Women in Ministry* 2005 : 168 ; Sandom, « *Different by Design* » 2012 : 154-60 ; Köstenberger et Köstenberger, « *God's Design for Man and Woman* » 2014 : 205-12 ; « *Women in The Church* », 3e édition : 155-61 (Köstenberger), 188-90 (Schreiner) ; Smith, *God's Good Design* 2019 : chap. 2 ; Grudem, *Systematic Theology*, 2e édition 2020 : 1152, 1161 ; DeYoung, *Men and Women in the Church* 2021 : 79-80 ; Kuruvilla, *1 and 2 Timothy, Titus* 2021 : sections 4.2.1-2. Yarbrough (*The Letters to Timothy and Titus* 2018 : 175) n'aborde certes pas directement la difficulté, mais il dit que l'idée directrice de Paul est « une manière pleine de tact de rappeler à Timothée la répartition des tâches qui était en vigueur dans le culte de l'église ». Ce n'est cependant pas convaincant. Si Paul avait eu pour pratique habituelle d'interdire l'enseignement par des femmes, il n'aurait pas été plein de tact de le rappeler à Timothée. À titre de comparaison : sa pratique habituelle était de condamner l'immoralité sexuelle, mais on ne peut sérieusement imaginer qu'il écrirait par tact à Timothée : « Je ne permets pas l'immoralité sexuelle. » De plus, le tact de Paul se manifeste dans cette lettre par le fait qu'il ne nomme pas les femmes riches qui se conduisent mal, alors qu'il est tout du long assez direct envers Timothée (voir 1.3 ; 18-19 ; 3.15 ; 4.6-7 ; 11-16 ; 5.1 ; 21-23 ; 6.2 ; 11-14 ; 20-21).

Dans la note 309, Yarbrough cite deux passages où « *permettre* » est employé, et ceux-ci soulignent la difficulté : (1) En 1 Corinthiens 14.34, « il n'est pas permis » est un passif à la troisième personne, ce qui convient bien pour exposer une règle générale fixée par une autorité compétente, à la différence de « je ne permets pas » ; (2) En 1 Corinthiens 16.7, Paul dit qu'il espère rendre visite aux Corinthiens à un moment donné, « si le Seigneur le permet », ce que le Seigneur peut faire à un moment donné, mais pas à un autre. J'ai abordé ce problème du « je ne permets pas » dans Bartlett, *Men and Women in Christ: Fresh Light from the Biblical Texts* 2019 : 220. À ma connaissance, aucun recenseur d'orientation complémentariste qui s'est penché sur mon livre n'y a apporté de réponse. Certains pourraient renvoyer à la manière dont parlent les pharisiens en Marc 10.4 (« Moïse a permis d'écrire une lettre de divorce ») et Jésus en Matthieu 19.8 (« C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes »). Le renvoi porte sur l'effet de la prescription de la loi mosaïque en Deutéronome 24.1-4, qui interdisait à un homme ayant divorcé de sa femme de l'épouser à nouveau plus tard ; cela impliquait que le divorce était toléré, et Jésus explique pourquoi il en était ainsi. Mais ici, « Moïse » est une expression abrégée qui signifie « la loi de Moïse », et ces textes n'emploient pas la première personne (« je permets »). En réalité, la loi mosaïque ne dit nulle part « je permets » ou « je ne permets pas », et Jésus lui-même n'emploie jamais une telle expression lorsqu'il expose une règle de conduite.